

N/REF : 13/11/2024 16H50 C:262833 I:35731

REGIE IMMOBILIA

V/Email reçu le Mercredi 13/11/2024 a 16H50

**5 BOULEVARD EDOUARD REY
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : SDC LE JAURES
32 BIS AVENUE JEAN JAURES
38600 FONTAINE

St Martin-H, le 15 Novembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 32 BIS JEAN JAURES - FONTAINE - MR PECHE 06 83 57 52 76 - 4EME

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE TOILETTE

Donneur d'ordre : Mme E. DELCOURT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 14/11/2024 A 10H45
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT
DEBOUCHAGE DES TOILETTES
TEST BON ECOULEMENT

OBSERVATION :
PIPE DES TOILETTES NON CONFORME
VOIR PLOMBIER

OBSERVATIONS : FF LCOMPTER Email envoyé le 15/11/24 a 07H29 Mme E. DELCOURT

AS LCOMPTER Email envoyé le 14/11/24 a 13H03 Mme E. DELCOURT

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	176,90
TOTAL H.T.				176,90
T.V.A. a 20,00%				35,38
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>212,28</u>

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN